

Réunion mensuelle du 29 janvier 2018, compte rendu

Présents : Lucas, Diarra, Caroline, Didier, Peter, Julie, Ambroise, Louan, Bakary, Eugénie, Brigitte, Marc

Les réunions de bureau auront lieu au moins une fois par mois, tous les 3èmes jeudis du mois, 1ère le 15 février, 2ème le 15 mars... : Bakary réserve une salle à la maison des associations

Point sur les chiffres : Marc

- Compte courant : 12 618 € (600 € environ à enlever pour divers paiements)
- Compte asso : 2 648 €
- Fonds de garantie : 10 699 € (il faut déposer 5800 € des comptoirs)
- Adhérents particuliers : 869 personnes pour 9 184 € ; en 2017, les adhésions ont rapporté 2 342 €
- A jour de cotisation : 232 personnes
- Changé depuis le début : 163 688 €, sur 2017 : 50 587 €
- Pêches en circulation : 19 537 €

La décision est prise de ne pas reprendre tous les chiffres à chaque réunion mais de donner uniquement le montant sur chaque compte, le nombre d'adhérents et de pêches en circulation.

Il est aussi décidé que les responsables qui auront tout pouvoir pour les comptes bancaires sont :

- Marc Abel, trésorier
- Brigitte Abel née Vermont, coprésidente
- Célia Cotinaud, adhérente, aide au trésorier

Point sur la prise en charge des différentes responsabilités par les pilotes

- **Trésorerie, banque, comptabilité :** Marc et Célia (voir si Célia peut être désignée comme responsable auprès de la banque avec Marc et Brigitte) ; le bilan comptable est prêt, Pierre l'a réalisé
- **Back office comptoirs, saisie, prépa des enveloppes :** Marc et Célia. Les groupes locaux devront apprendre à saisir et envoyer des parties du tableau de saisie pour faciliter la gestion globale. Il faudrait que chaque responsable de comptoir rentre au fil de l'eau les adresses mails des nouveaux adhérents, remplisse et envoie des parties du tableau de saisie correspondant.
- **Comptoirs, supervision de l'organisation :** Célia
- **Entreprises, supervision :** Didier qui va organiser une réunion des potentiels référents entreprises pour s'organiser (s'adresser à la liste pêche)
- **Communication, supervision :** Brigitte
 - webmestre : Marc
 - Outils : Caroline
 - réseaux sociaux : Julie (+ Lucas et Brigitte en support)
 - courriel bienvenue : Didier & Lucas
 - lettre électronique : Brigitte
 - partage des documents et de l'annuaire sur MyPads : Lucas
- **Organisation des événements** (moyens, communication, organisation) : Bakary
- **Suivi associations**, animation, versement des 3 % : Bakary

- **Responsables bénévoles** (recrutement, formation) : Bakary
Monter une formation Moppa-Pêche : connaissance de la MLCC, démarchage, comptoirs (Bakary), Eugénie (supports écrits). La formation sera mutualisée entre Pêche et Moppa, les services civiques y travaillent.
Marché des artisans le dimanche 11 février à la Maison Ouverte 11h-19h : Bakary propose de participer
- **relations avec le réseau MLCC** : Brigitte (Marc est webmestre), relations avec le mouvement SOL : Lucas
- **suivis services civiques** : Brigitte

Fédération francilienne Pêche-Moppa... : Lucas

Avant AG : consulter les adhérents : 3 % de reconversion obligatoires, utilisation à redéfinir, libre ou la même pour les deux associations : Lucas et Peter écrivent 10 lignes en faveur de l'abondement et Eugénie et Bakary écrivent 10 autres lignes en faveur du soutien aux associations pour lancer la consultation dès que possible.

Prochaine AG ordinaire et extraordinaire le 24 mars, de 9h30 à 13h, salle Mendes France au 59, rue de la Solidarité, Montreuil

Questions en jeu à l'AG ordinaire puis extraordinaire

- bilan moral et financier, quitus au bureau sortant, élection du futur bureau, modification des statuts
- la fédération : Statuts, représentants.
- quelle utilisation des 3 % de reconversion ? Aide aux asso ou abondement ?

Moppa lancera la circulation de la Pêche à Paris le week-end des 11,12 et 13 mai 2018, avec un grand événement dont une pièce de théâtre de la Tribouille sur les MLCC (pilote Caroline). Bloquez tou.te.s votre week-end !

Prochaine réunion : 15 février à 19h30 à la FABU

Trancher sur la question des collectionneurs, de l'organisation de la consultation et de l'AG...